

# Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Objektyp: **Appendix**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **90 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# CONTACT

## Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

15 avril 1981

Numéro 89

La Croix-Rouge suisse hier, aujourd'hui, demain

### A l'échelle nationale

#### A Wetzikon, Yverdon et Lugano: les conférences régionales des présidents de section

Comme le veut la tradition, les présidents des sections de la Croix-Rouge suisse et leurs proches collaborateurs ont été invités à participer aux trois conférences régionales qui se sont tenues les 19, 21 et 28 mars dernier à Wetzikon, Yverdon et Lugano.

Leur programme, mis au point par la Commission des sections et approuvé par le Comité central, était identique. Tenant compte de faits actuels, les principaux thèmes

traités concernaient le comportement que doivent avoir les sections Croix-Rouge en cas de catastrophe survenant dans un pays limitrophe (ainsi le tremblement de terre d'Italie en novembre 1980) et le rôle incombant à la CRS lors de troubles à l'intérieur du pays (on pense ici aux manifestations de rues dont le Jura et la ville de Zurich furent le théâtre et qui firent des blessés). Car si une force de la Croix-Rouge sera toujours l'esprit d'improvisation, elle ne doit pas négliger de renforcer et d'améliorer constamment son dispositif d'intervention.

#### 1980: 600 000 dons de sang

En 1980, la population suisse a une fois de plus offert 600 000 dons de sang à la CRS. Alors que 360 000 prélèvements ont été effectués par ses centres régionaux et les services de transfusion sanguine des hôpitaux, les équipes mobiles du service de transfusion de sang de la CRS, à Berne, se sont déplacées à 1400 reprises, procédant à près de 240 000 prises de sang. Il a de la sorte été possible de couvrir la totalité des besoins nationaux en sang et en produits sanguins.



#### SCR = Service de la Croix-Rouge

Ci-contre, le nouveau «signet» adopté par l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge à titre de support publicitaire; comme tel, il figurera notamment sur la correspondance émanant de l'Office, ainsi que sur les éléments d'exposition. On peut également (mode oblige!) l'obtenir sous forme d'auto collant.

A ce jour, les détachements féminins du Service de la Croix-Rouge qui groupent l'ensemble du personnel soignant féminin nécessaire au service sanitaire de l'armée, comptent 5000 femmes régulièrement incorporées, alors que l'effectif réglementaire de ces formations devrait s'élever à 7000 membres. La majorité des femmes faisant partie des détachements sont des infirmières, à côté desquelles on trouve des femmes médecins, des pharmaciennes, des laborantines et d'autre personnel paramédical, ainsi que des éclaireuses.

Précision: en réalité, le miroir de col stylisé figurant sur le nouveau «signet» est bleu et non noir...





## Un camp d'information, non pas un stage probatoire...

Depuis 12 ans, la CRS organise chaque été, en collaboration avec les milieux de l'orientation professionnelle, des camps d'information pour les professions de la santé destinés à des adolescents des deux sexes, âgés de 15 et 16 ans qui s'intéressent sérieusement à l'apprentissage d'une profession de la santé, mais souhaiteraient se renseigner plus à fond sur ce qu'implique en fait un tel choix. Comme le précise leur nom, les camps d'information pour la profession de la santé mis sur pied par la CRS ne sont pas des «stages probatoires» en milieu hospitalier. Ils sont animés notamment par des orienteurs professionnels et des infirmiers et infirmières des trois branches professionnelles (soins généraux, hygiène maternelle et infantile, psychiatrie) et des infirmières-assistantes CC CRS. A leur programme: des démonstrations, des exercices pratiques, des conférences, des présentations de diapositives, de films, etc.

Ci-contre, l'illustration figurant sur la page de garde d'un petit dépliant que le service de la formation professionnelle de la CRS, à Berne, a adressé à tous les orienteurs professionnels et aux bureaux Croix-Rouge d'information sur les professions de la santé de Suisse alémanique.

Cette année, trois camps offrant de la place à 162 participants auront lieu à La Lenk et à St.-Stephan du 23 juillet au 1er août.



## Ne les oubliez pas! – Vergesst sie nicht! – Non dimentichiamoli!

Tel était le thème de la Journée des malades 1981 traditionnellement fixée au 1er dimanche de mars et à l'occasion de laquelle des volontaires de 50 sections de la CRS ont distribué 50000 roses (soit 16000 bouquets) à des malades chroniques hospitalisés ou soignés à domicile qui ne reçoivent que rarement, voire jamais de visites. C'était la 4e fois qu'avait lieu cette «opération-fleurs» d'année en année plus prisée de tous: ceux qui donnent, ceux qui reçoivent et, avec eux, le personnel soignant qui les entoure...



## Baby-sitting: formation de monitrices

Depuis quelques années déjà, plusieurs sections de la CRS (Genève, Lausanne, Fribourg, La Chaux-de-Fonds) forment des adolescents et adolescentes en qualité de baby-sitters et mettent ensuite leurs services à disposition de parents qui font appel à elles.

Vu le succès de cette initiative, la CRS a décidé de créer un cours uniforme de baby-sitting pour toute la Suisse, cours donné par des infirmières spécialement formées à cet effet.

Le premier cours pour monitrices organisé en Suisse romande s'est tenu à Lausanne, les 26 et 27 janvier dernier. Il groupait 10 participantes qui ont tout particulièrement apprécié le manuel préparé à leur intention par le secteur des cours, ainsi que la brochure illustrée destinée aux futurs baby-sitters.

Notre photo: le bricolage, un aspect important du baby-sitting.

## A l'échelle nationale

Zoug

### Il s'appelle «Sämi»...

... ce véhicule «miracle» qu'un généreux donateur anonyme a remis à la section zougnoise de la CRS, à l'intention des personnes handicapées dont s'occupent ses assistantes bénévoles.

Un jouet qui n'en est pas un puisqu'un handicapé peut, après avoir pris quelques bonnes leçons mais sans avoir à passer d'examen de conduite, se déplacer de manière autonome dans un rayon de 20 à 30 km par jour (capacité de charge de la batterie).



Bâle-Campagne

### «Adoucir la souffrance – empêcher la souffrance»

Des collaboratrices de la section CRS de Bâle-Ville et de la société locale des samaritains ont assuré l'animation de l'exposition conjointe CICR/CRS «Adoucir la souffrance – empêcher la souffrance» qui s'est tenue du 10 au 21 février dernier au Centre commercial «Paradies» d'Allschwil.

Les visiteurs eurent la possibilité de participer à un concours (12000 réponses reçues), d'assister à des démonstrations de baby-sitting, de faire contrôler leur tension artérielle et de prendre part à un «parcours-sauvetage» organisé par les samaritains.

Cette exposition commune, créée en 1979, a pour but de faire mieux comprendre au public quelles sont les tâches spécifiques du CICR et celles de la CRS.

A Genève, et ailleurs...

### 15 tonnes de mimosa dans les rues!

Pour la 34<sup>e</sup> fois, 15 tonnes de mimosa fleuri et cueilli sur la Côte d'Azur se sont, le 31 janvier dernier, répandues dans les rues de Suisse romande où 4000 points de vente avaient été prévus, ainsi que dans certaines localités de Suisse alémanique qui, depuis quelques années se sont associées à l'opération «Mimosa du Bonheur».

Déduction faite des frais généraux, les 15 tonnes écoulées en 1980 avaient rapporté le montant brut de un demi millions de francs qui furent utilisés pour des activités menées au bénéfice d'enfants et d'adolescents de condition modeste ou de santé précaire.

\*

La création, en septembre 1979, d'une Commission d'organisation et de gestion de la vente du mimosa ayant son siège à la section genevoise de la Croix-Rouge suisse s'est révélée une initiative heureuse. Son rôle consiste à fixer les règles générales régissant la vente et la répartition du produit, à veiller sur la bonne gestion des fonds et leur utilisation conforme au but de la vente.

\*

Dans les rues de Genève, le 1er février 1981!





## A l'échelle internationale

### Dans 60 pays et 4 continents: l'aide de la Croix-Rouge suisse en 1980

L'an dernier, la CRS a consacré quelque 15 millions de francs (sur un total de plus de 80 millions) à ses opérations de secours à l'étranger.

Soixante pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe ont bénéficié d'une aide matérielle ou personnelle. Alors que la Centrale du matériel de la CRS a procédé à l'envoi de 6000 tonnes de secours divers comportant des vivres, des médicaments, des tentes, des couvertures, des vêtements et autres, 100 délégués ont accompli des missions de plus ou moins longue durée dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe, de l'aide aux réfugiés, de l'aide médicale et de l'aide au développement. Dans la plupart des cas, le travail s'est effectué en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge, la Confédération et les œuvres suisses d'entraide. Les pays ayant principalement bénéficié de ces interventions ont été la Thaïlande, le Cambodge, le Pakistan, le Soudan, le Paraguay, la Bolivie, la Yougoslavie et l'Italie.

Quelques exemples:

En Thaïlande, trois équipes médicales de la CRS ont prodigué des soins à quelque 500 000 réfugiés du Cambodge, du Laos et du Vietnam, alors qu'au Cambodge la

CRS a soutenu les programmes d'entraide de la Croix-Rouge internationale.

En Afrique orientale, la CRS a procuré une assistance médicale et une aide alimentaire à des milliers de personnes souffrant de la famine. Des équipes sont intervenues en Ethiopie, en Somalie (Djibouti) et au Soudan, pays en faveur desquels la CRS intensifiera encore son aide en 1981.

En Angola, au Rwanda et d'en d'autres Etats africains, la CRS a mis sur pied un service de transfusion de sang adapté à la médecine locale et basée sur le don de sang gratuit.

Au Paraguay et en Bolivie, la CRS réalise un programme sanitaire à l'intention de groupes de populations indiennes.

### Journée mondiale de la Croix-Rouge 1981: «La Croix-Rouge avec vous pour tous.»

C'est là le thème de la Journée mondiale de la Croix-Rouge qui sera célébrée pour la 34e fois, le 8 mai prochain, jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, dans la plupart des 126 pays où existe à ce jour une Société nationale de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Le thème choisi, soit la «Protection et Assistance», couvre un très large secteur des activités de la Croix-Rouge internationale: rôle de protection et d'assistance du CICR et activité d'assistance de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge.

### La Croix-Rouge internationale: de quoi s'agit-il?

La Croix-Rouge internationale est formée

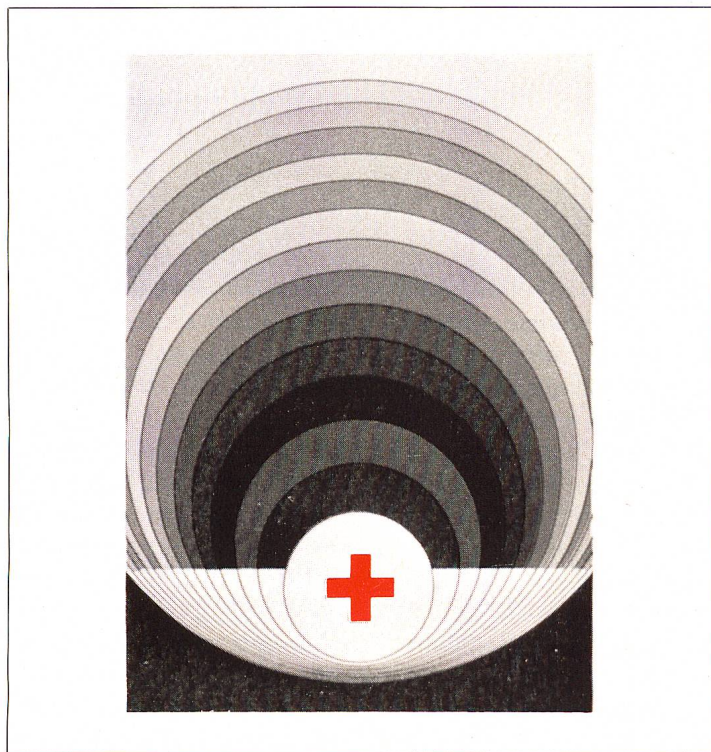
- du Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
- de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge (Ligue) ayant l'une et l'autre leur siège à Genève
- des 126 Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge reconnues sur le plan international.

Le CICR, créé en 1863, est l'organe fondateur de la Croix-Rouge. Il s'agit d'une institution privée et indépendante dont les membres sont tous des citoyens suisses.

La Ligue, fondée en 1919, est la Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge du monde entier: elle constitue un organe permanent de liaison.

Les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge agissent en tant qu'auxiliaires des pouvoirs publics. Leurs activités varient en fonction des besoins de chaque pays mais elles sont surtout axées sur les questions de santé et de secours d'urgence.

Pendant plus d'un siècle, dans pratiquement chaque pays du monde, la Croix-Rouge a symbolisé l'aide en temps de guerre comme en temps de paix. Aujourd'hui, plus de 230 millions de personnes contribuent à assurer les services Croix-Rouge conformément aux sept Principes qui régissent son action et lui confèrent son caractère unique: Humanité – Impartialité – Neutralité – Indépendance – Caractère bénévole – Unité et universalité.



Photos: CRS L. Colombo, Cl. Laurent, sections CRS Zoug, Genève

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.